



DOSSIER DE PRESSE

Parcoursup : ouverture du site d'information le 20 décembre

parcoursup.fr

 @parcoursup_info  @parcoursupinfo

 etudiant.gouv.fr

  @etudiant.gouv

esr.gouv.fr

education.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte
des formations

22 JANVIER - 14 MARS INCLUS
Inscription et formulation des
vœux

15 MARS - 3 AVRIL INCLUS
Confirmation
des vœux

15 MAI - 19 JUILLET
Phase
d'admission

Je m'informe et je consulte l'offre de formation



Je m'informe sur les filières, les formations et leurs débouchés sur Terminales2018-2019.fr

[Visiter le site](#)



Je parle de mon projet d'orientation avec mon professeur principal. Je participe aux salons de l'orientation dans ma région



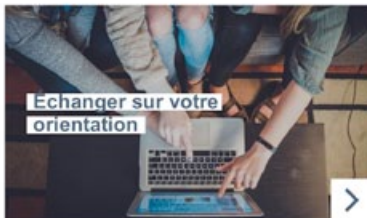
Je consulte l'offre de formation complète sur **Parcoursup**

Près de 14 000 formations avec l'organisation des enseignements, les attendus et les critères d'examen des dossiers

[Chercher une formation](#)



Parcoursup, c'est quoi ?



Echanger sur votre orientation



Préparer votre vie



Des parcours personnalisés pour



Parcoursup

Que sont les "parcours de réussite" ? Toutes les informations concernant ces dispositifs post bac qui vous aident à réussir votre 1ère année. <http://www.terminales2018-2019.fr/Sites-annexes/Terminales-2018-2019/Je-decouvre-les-formations>



Je découvre les formations

Découvrez les formations les mieux adaptées pour vous et order votre projet d'orientation avec l'Onisep. terminales2018-2019.fr

SOMMAIRE



- 4** Les points clés de la procédure 2019
- 6** Une plateforme ouverte dès le 20 décembre pour renforcer l'information des candidats
- 7** Une plateforme enrichie avec de nouvelles formations
- 8** Une lisibilité de l'offre de formation et une transparence accrues, pour répondre aux attentes des candidats
- 9** Une procédure plus rapide pour que chacun trouve sa place plus vite
- 10** Le calendrier détaillé de la procédure en 3 étapes
- 12** 5 conseils pour les candidats

LES POINTS CLÉS DE LA PROCÉDURE 2019

+ de 14 000
formations sur Parcoursup

dont
350
instituts de formation
en soins infirmiers

et
150
instituts régionaux
du travail social

Un nouveau site
d'information Parcoursup
construit avec
les retours d'usagers

Une procédure 2019
raccourcie et accélérée

Un calendrier articulé et
construit avec le CNOUS
pour les demandes de
bourses et logement

Un référent handicap dans
chaque formation

Un accompagnement à
l'orientation renforcé
depuis le mois de novembre

Les principaux résultats de l'écoute usagers réalisée d'avril à juillet 2018

Dans le cadre du lancement de la nouvelle plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a mis en place une démarche d'écoute des usagers.

Cette démarche a permis d'inscrire le développement de la plateforme Parcoursup dans une logique d'amélioration continue afin d'optimiser la procédure.

Des tests en ligne ont été menés sur les différentes étapes de la procédure auprès d'un panel de 200 utilisateurs.

Les utilisateurs, guidés par un questionnaire à travers la plateforme, étaient invités à exprimer leur opinion sur l'utilité et la qualité générale des informations disponibles, afin d'évaluer leur niveau de compréhension et d'appropriation de la plateforme.

Ces tests ont été complétés avec des entretiens téléphoniques auprès d'un groupe pilote de lycéens.

- **85 %** des candidats interrogés étaient à l'aise avec le fonctionnement de la plateforme et se disent autonomes pour l'utiliser
- **73 %** des candidats interrogés ont pris des décisions éclairées grâce aux informations proposées sur la plateforme sur les formations.

Points d'amélioration identifiés :

- Les utilisateurs perçoivent que toutes les informations figurent sur la plateforme mais ont des difficultés à entrer dans les contenus, parfois trop denses et trop textuels ;
- Certains candidats rencontrent des difficultés dans la recherche de formation notamment dans la lisibilité des intitulés de certaines formations ou parcours ;
- L'ensemble des candidats soulignent l'importance de la phase d'information et sont demandeurs d'un accès en amont à l'offre de formation
- La longueur de la phase d'admission a été soulignée, elle a été source d'inquiétude pour certains d'entre eux. Ils sont également demandeurs d'une meilleure explication des listes d'attente sous la forme de support didactique comme une vidéo animée afin de mieux appréhender la phase d'admission.



UNE PLATEFORME OUVERTE DÈS LE 20 DÉCEMBRE POUR RENFORCER L'INFORMATION DES CANDIDATS

Le site d'information Parcoursup.fr ouvre dès le 20 décembre 2018 afin de donner davantage de temps aux candidats pour consulter les formations, affiner leur projet d'études et se préparer à la formulation des vœux à partir du 22 janvier 2019.

Parcoursup.fr a évolué pour répondre aux recommandations des usagers sollicités par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pendant la campagne 2018 de Parcoursup.

Il comprend notamment :

- une frise chronologique dynamique présente, sur chaque page, détaille sous la forme d'un "mémo" les principales actions à réaliser par le candidat selon l'étape de calendrier dans laquelle on se trouve ;
- une rubrique "**Questions fréquentes**" plus accessible, répond précisément aux interrogations des candidats et sera enrichie au fur et à mesure de la procédure ;
- des **tutos vidéos** seront proposés pour aider les candidats à comprendre et anticiper les étapes de calendrier ;
- toute l'information sur **les démarches "vie étudiante"** avec le calendrier de demandes de bourses et de logement adapté à celui de Parcoursup ;
- un fil Twitter intégré à la page d'accueil pour suivre l'actualité de Parcoursup.



UNE PLATEFORME ENRICHIE AVEC DE NOUVELLES FORMATIONS

Un périmètre de formations élargi dès 2019

Un peu plus de **14 000 formations** seront disponibles sur la plateforme [Parcoursup](#) dès cette année. L'intégration des nouvelles formations se poursuivra en 2020, pour être toutes disponibles sur [Parcoursup](#).

Dès cette année :

- **350** Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)
- **150** Établissements de Formation en Travail Social (EFTS)

L'entrée des IFSI sur Parcoursup : des avantages concrets pour les candidats

- Une admission sur dossier, sans entretien, à la place du concours
- Une procédure d'accès gratuite : il n'y a plus de frais liés au concours et pas de frais de dossier
- Un dossier unique et la possibilité de candidatures multiples, sans frais
- Une présentation homogène des caractéristiques des IFSI accessible dès le 20 décembre sur Parcoursup

UNE LISIBILITÉ DE L'OFFRE DE FORMATION ET UNE TRANSPARENCE ACCRUES, POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CANDIDATS

Les informations fournies pour chaque formation Dès le 20 décembre 2018 :



- les contenus et l'organisation des enseignements
- les connaissances et les compétences attendues des candidats
- les critères généraux d'examen des vœux des formations
- les attendus définis pour chaque formation à l'échelle nationale détaillent les compétences et connaissances nécessaires à la réussite des candidats ;
- les dates des journées portes ouvertes ou des journées d'immersion dans les établissements
- le contact d'un référent handicap pour chaque formation
- le contact d'un responsable pédagogique pour chaque formation
- le contact d'étudiants ambassadeurs pour échanger dans les universités et les écoles

L'information apportée aux candidats est un élément essentiel pour leur permettre de faire leurs choix en toute liberté et de manière éclairée.

D'autres informations permettant de renforcer la lisibilité de l'offre de formation et aidant les candidats à faire leurs vœux, leur seront apportées au moment de l'étape 2 «Je formule mes vœux et finalise mon dossier» pour répondre à leurs attentes.

Pour faciliter la lecture des intitulés de formations

- Suppression des acronymes de formation difficiles à comprendre pour les candidats ;
- Explication de la notion de double diplôme : le double diplôme est une formation "augmentée" qui permet la délivrance de deux diplômes à la fois. La notion de bi-licence est supprimée.

UNE PROCÉDURE PLUS RAPIDE POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE

Une procédure raccourcie adaptée aux comportements des candidats

- La procédure démarre plus tôt et se termine plus tôt pour permettre aux candidats de trouver une place plus vite et d'éviter le sentiment de longueur du dispositif au cours de l'été.
- La phase d'admission sera pour l'essentiel terminée avant les vacances d'été

À la fin du mois de juillet 2018, l'essentiel des propositions étaient stabilisées pour les candidats. Le processus avait convergé au 31 juillet 2018, 96,8 % des candidats de la phase principale avaient accepté leur proposition d'admission définitive et n'avaient pas changé d'avis jusqu'à la clôture de la procédure au mois de septembre.

La procédure 2019 permettra de répondre à la demande des formations d'avoir des effectifs de rentrée stabilisés plus tôt, afin de préparer la rentrée dans de meilleures conditions.



Un calendrier articulé avec le CNOUS pour les demandes de bourse et de logement

En cohérence avec le calendrier Parcoursup, les candidats peuvent faire leur demande de bourse et/ou de logement en créant leur dossier social étudiant (DSE) de janvier à mi-mai.

Bourse

Des mesures pour faciliter la gestion du budget :

1^{re} mensualité dès le 30 août

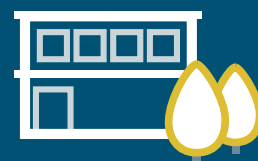
Mise en paiement des bourses : le 5 de chaque mois

Logement en résidence universitaire

Début juillet 2019 : les premiers logements sont attribués

8 juillet : le candidat doit confirmer le logement de son choix

Le logement peut être demandé jusqu'au mois de septembre.





Voici le calendrier 2019 pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Chaque étape est primordiale et doit être réalisée dans le respect des délais impartis.

1

Novembre 2018 → Janvier 2019 Je m'informe & découvre les formations

FIN NOVEMBRE → JANVIER

Je m'informe sur mon orientation, notamment sur le site terminales2018-2019.fr, et je participe à la **1^{re} semaine de l'orientation** organisée dans mon lycée.

Si je suis déjà étudiant et que je souhaite **me réorienter** : je me renseigne auprès du service orientation de mon établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour bien comprendre le fonctionnement de la plateforme.

DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup :

- Je m'informe sur le déroulement de la procédure sur Parcoursup.fr
- Je consulte **l'offre de formation** : les contenus, les attendus, les débouchés professionnels et les critères d'examen des dossiers.

2

22 Janvier → 3 Avril 2019 Je formule mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux en participant à la **2^e semaine de l'orientation** et aux **jours portes ouvertes** dans les établissements de l'enseignement supérieur.

DU 22 JANVIER AU 14 MARS

Je m'inscris sur Parcoursup pour **créer mon dossier candidat**.

Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations), sans avoir besoin de les classer.

Jeudi 14 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.

MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour bien comprendre le fonctionnement de la plateforme.

3 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux**.

AVRIL-MAI

Les formations examinent les vœux formulés par les candidats.

3

15 Mai → 19 Juillet 2019 Je reçois les réponses des formations & je décide

15 MAI

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

**DU 17 JUIN AU 24 JUIN**

La **procédure est suspendue** pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

5 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

**25 JUIN – 14 SEPTEMBRE**

Phase complémentaire.

AVANT LE 19 JUILLET

Je confirme mon inscription dans la formation que j'ai choisie selon les modalités précisées sur mon dossier candidat.



Mai → Septembre 2019 : Je suis accompagné si je n'ai pas reçu de proposition et que je souhaite trouver une place dans une formation proposée par Parcoursup

Je peux demander **un conseil, un accompagnement individuel ou collectif**, au sein de mon lycée ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation, en particulier si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, IUT, écoles etc.).

La **phase complémentaire, du 25 juin au 14 septembre**, me permet de formuler de nouveaux vœux et d'obtenir une proposition d'admission dans une formation disposant de places disponibles.

Après les résultats du baccalauréat, je peux bénéficier de l'accompagnement individualisé de la **commission d'accès à l'enseignement supérieur** (CAES) de mon académie.

5 CONSEILS POUR LES CANDIDATS

5 conseils pour les candidats, de leur recherche de formation sur Parcoursup à la réception des réponses des formations.

1 PRÉPAREZ EN AMONT VOTRE PROJET D'ORIENTATION

Renseignez-vous **dès maintenant** pour obtenir un maximum d'informations sur les métiers, les secteurs d'activités et les formations qui vous intéressent.

Participez aux journées portes ouvertes (JPO) dans les établissements d'enseignement supérieur : c'est l'occasion d'échanger avec des étudiants ambassadeurs et des enseignants. La carte des JPO est disponible sur terminales2018-2019.fr

2 ÉCHANGEZ AU SEIN DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

En terminale, vous êtes accompagnés tout au long de l'année. Vos professeurs principaux et le psychologue de l'Éducation nationale de votre lycée sont là pour vous conseiller : n'hésitez pas à leur faire part de vos interrogations.

Pour les candidats en réorientation, des structures reconnues peuvent répondre à vos questions et vous aider dans la construction de votre projet d'étude.

3 PRÉPAREZ LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR VOUS INSCRIRE SUR PARCOURSUP

La première chose est d'avoir une adresse électronique valide, elle vous permettra d'échanger avec les équipes de la plateforme, de recevoir des informations sur votre dossier et de poser vos questions.

- Vous préparez le baccalauréat : vous avez besoin de votre identifiant national élève (INE ou INAA en lycée agricole).
- Vous êtes déjà titulaire du baccalauréat : vous avez besoin de votre INE. Si vous êtes étudiant en réorientation, il est recommandé de s'inscrire avec la même adresse électronique que celle utilisée l'année dernière sur Parcoursup, afin de récupérer les éléments de votre dossier.

Vous trouverez votre INE sur vos bulletins scolaires ou sur votre relevé de notes du baccalauréat (des épreuves anticipées pour les lycéens en terminale)

4 SUIVEZ BIEN LE CALENDRIER ET SES DIFFÉRENTES ÉTAPES

3 dates à ne pas manquer prochainement :

22 janvier : inscription et création de votre dossier Parcoursup

Début de la formulation des vœux

14 mars : dernier jour pour formuler vos vœux

03 avril : dernier jour pour finaliser votre dossier avec les éléments demandés par les formations et confirmer vos vœux



5 ABONNEZ-VOUS AUX COMPTES SOCIAUX PARCOURSUP

Pour rester informé et poser vos questions tout au long de la procédure, n'hésitez pas à suivre @Parcoursup_info sur Twitter ou @Parcoursupinfo sur Facebook.



Un compte Snapchat sera disponible dans le courant du mois de janvier.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

parcoursup.fr

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)  [@parcoursupinfo](https://facebook.com/parcoursupinfo)

 etudiant.gouv.fr

  [@etudiant.gouv](https://twitter.com/etudiant.gouv)

esr.gouv.fr
education.gouv.fr